

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation : 3 novembre 2021

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 15 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 10 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia  
Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absent : excusé : ROULLEAU Marc

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

**2021/31**

**SUBVENTION RASED 2021**

Madame le Maire donne lecture aux élus du courrier du RASED reçu le 25 octobre dernier.

Madame le Maire rappelle au Conseil que le RASED (réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) attaché à l'école élémentaire Alphonse Daudet de Dangé Saint Romain intervient auprès des élèves en grande difficulté.

Le RASED était subventionné par l'ex Communauté de Communes les Portes du Poitou depuis sa création, à raison d'un euro par élève scolarisé en école maternelle et élémentaire.

Cette compétence a été transférée aux communes suite à l'extension du territoire et a été intégrée par la CLECT dans l'attribution de compensation.

Madame le Maire rappelle que des crédits sont inscrits au Budget 2021 (article 657421)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'attribuer une subvention de 138 euros au RASED Alphonse Daudet de Dangé Saint Romain.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 15 novembre 2021  
Béatrice FONTAINE  
Maire